

Politiques publiques, pratiques migratoires et nationalités multiples, 19ème -21ème siècles

 ECTS
6 crédits

 Composante
UFR
Géographie,
Histoire,
Économie et
Société

 Volume horaire
24h

 Période de
l'année
Semestre 3

En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

a historiquement impliqué des acteurs locaux, nationaux, transnationaux (individus en mobilité) et internationaux. Le séminaire cherche à interroger les rapports multiples et les articulations historiques entre les politiques migratoires des États, les instances de régulation mondiale et les stratégies des acteurs qui mènent vers la fabrication des individus aux nationalités multiples.

Présentation

DESCRIPTION

L'histoire de la nationalité a été étudiée par l'historiographie du XXe siècle principalement pour expliquer la constitution des États-nations, que ce soit dans le cadre du débat sur les origines ethniques (Smith) ou culturelles (Anderson), ou comme discours sur la nation ou le nationalisme (Hobsbawm, Gellner, Breuille), laissant de côté une dimension centrale de cette figure juridique, celle de définir le statut international de l'individu. Prérégative de l'État souverain, sa délimitation a historiquement servi pour conserver, incorporer ou exclure de nouveaux habitants. Les politiques migratoires sont souvent associées ou expriment une politique de nationalité, deux domaines qui doivent se penser conjointement.

Prérégative incontestée du pouvoir souverain, l'intensification des migrations libres ou forcées entre le milieu du XIXe siècle et nos jours a fait de la définition juridique de la nationalité un vaste champ de conflits et de négociations. Ce domaine

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Politiques publiques,
pratiques migratoires et
nationalités multiples,
19ème -21ème siècles

24h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation